

Publié le 12 février 2021

## **Benoît Pilet (Alrest, Angers) : « Le statut de Spl nous permet de garder une gouvernance publique »**

Adjoint au maire d'Angers, président de la Spl Angers Loire Restauration (Alrest), Benoît Pilet explique pourquoi les élus du territoire ont choisi le statut de Spl pour la gestion de la restauration collective. Un entretien à retrouver sur notre chaîne You Tube.



Le principe de la création de la Spl a été acté après « deux à trois années de réflexion avec de nombreux maires du territoire », assure **Benoît Pilet**. Les raisons en sont claires : « Garder la main sur la gouvernance publique », après une expérience de DSP visiblement peu concluante. « Une gouvernance équilibrée, avec la **création d'une assemblée spéciale des petits actionnaires publics, plus en contact avec les producteurs locaux** pour remonter au plus vite les informations », poursuit le président d'Alrest.

### **Maillon du projet alimentaire territorial**

De ce fait, la Spl est un des « maillons importants pour les circuits courts, le projet alimentaire territorial, etc. ». L'objectif est de nouer « des partenariats dans la durée ».

**Un entretien à retrouver sur notre chaîne You Tube.**